

COMMISSION PERMANENTE DU SDEA

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du lundi 18 mars 2024 à 9h30
en salle Etienne Burger au SDEA
à Schiltigheim

sous la présidence de M. PFLIEGERSDOERFFER Frédéric

Membres présents : Mme/MM.

BARBIER Patrick ; **DECKER** Claude ; **GUILLIER** Anne ; **HENTSCH** Bernard ; **HITTINGER** Denis ; **INGWILLER** Bernard ; **JANUS** Serge ; **LASTHAUS** Jean-Claude ; **NETZER** Jean-Lucien ; **PANNEKOECKE** Jean-Bernard ; **RIEDINGER** Denis ; **SCHAAL** Thierry ; **SCHANN** Gérard ; **SCHULTZ** Denis ; **STUMPF** René ; **THIELEN** Pierre ; **WANTZ** Philippe ; **WOLF** Francis.

Membres représentés : Mmes/MM.

BACH Francis (donne pouvoir à **PFLIEGERSDOERFFER** Frédéric)
BIHL Pierre (donne pouvoir à **SCHULTZ** Denis)
DOLLINGER Isabelle (donne pouvoir à **LASTHAUS** Jean-Claude)
GEIST Pierre (donne pouvoir à **LASTHAUS** Jean-Claude)
HOFFSESS Marc (donne pouvoir à **SCHANN** Gérard)
HUBER Claude (donne pouvoir à **SCHULTZ** Denis)
IMBS Pia (donne pouvoir à **SCHAAL** Thierry)
ISEL Roger (donne pouvoir à **PFLIEGERSDOERFFER** Frédéric)
MANDRY Jean-Claude (donne pouvoir à **SCHULTZ** Denis)
REINER Denis (donne pouvoir à **LASTHAUS** Jean-Claude)

Membres absents excusés : Mme/MM.

JEANPERT Chantal ; **LUTTMANN** Pierre ; **MICHEL** Patrick ; **SENE** Marc ; **SUCK** David.

Invité : M.

SCHIESTEL André, Trésorier du SDEA Alsace-Moselle

Assistaient en outre : Mmes/MM.

HERMAL Joseph, Directeur Général du SDEA
BURCKEL Estelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
FUCHS Isabelle, Directeur Général Adjoint du SDEA
MELLIER Pascal, Directeur Général Adjoint du SDEA
MUSSLIN Nicolas, Chef du Service des Affaires Juridiques
BALL Jean-Luc, Maire de la Commune de SELTZ

Date de convocation : 12 mars 2024

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20240318-2403003-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

MARCHES

A – MARCHES ATTRIBUES

VU les délégations consenties au Président, au Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques et aux Présidents de Commissions de Marchés ;

ENTENDU les explications et précisions fournies par le Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques sur les marchés attribués depuis la séance du 21 février 2024, tels que figurant dans l'annexe jointe ;

APRES en avoir délibéré ;

LA COMMISSION PERMANENTE A L'UNANIMITE

- **PREND ACTE** desdits marchés passés ci-annexés.
- **PREND ACTE** particulièrement, parmi ces derniers, de l'attribution des marchés n° 2023F0408AAOOC et n° 2023F0409AAOOC, lesquels prévoient dans leur exécution trois opérations de distribution de cuves d'eau de pluie, à savoir :
 - une première pour le périmètre de HERRLISHEIM, avec un budget de 60 000 € pour trois ans, dont 20 000 € pour l'année 2024 ;
 - une deuxième pour le périmètre ARGILE et MODER, avec un budget de 105 000 € pour trois ans, dont 35 000 € pour l'année 2024 ;
 - et une troisième pour le périmètre de SELESTAT, avec un budget de 315 000 € pour trois ans, dont 225 000 € attribués dans le cadre du marché n° 2023F0409AAOOC, et 92 341 € pour l'année 2024 dans le cadre d'un marché réalisé en groupement de commandes, dont la Commission Permanente avait pris acte le 18 octobre 2023.

B – ACTES MODIFICATIFS

VU les délégations de fonctions consenties au Vice-Président en charge de la commande publique en matière d'achats et aux Présidents des Commissions de marchés territoriales ;

CONSIDERANT que les marchés suivants ont nécessité la passation d'actes modificatifs dont l'ensemble des éléments techniques et des enjeux financiers figurent en annexe :

1. **Marché n° 2023T0089GPASK01**, attribué à la société **SAERT** pour des travaux d'aménagement d'un ouvrage de franchissement de l'Eberbach sur le ban communal de Rountzenheim ;

2. **Marché n° 2020F0256MPAOC01 – Avenant n° 2**, attribué à la société **CONTITRADE** pour la fourniture et la livraison de pneumatiques et prestations accessoires concernant les véhicules poids lourds ;

3. **Marché n° 2021T0161MPATS01**, attribué à la société **OLRY ARKEDIA** pour le renforcement et le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans la rue Jean de Beaumont sur le ban communal de Diebolsheim ;

4. **Marché n° 2021T0389EPATS01**, attribué à la société **OLRY ARKEDIA** pour des travaux de rénovation et de renforcement du réseau d'eau potable dans les rues suivantes : chemin de Bergheim, rue de Thannenkirch, rue Andlauer et boulevard Paul Cuny sur le ban communal de Sélestat ;

5. **Marché n° 2023T0068EMNTN01**, attribué à la société **EUROVIA** pour des travaux de rénovation du réseau d'eau potable dans la rue de Limoges sur le ban communal de Drusenheim ;

6. **Marché n° 2020T0037APATN01 – Avenant n° 2**, attribué au groupement **SOURCES (mandataire) / DATOO / ROTT** pour la construction d'une station de traitement des eaux usées et pluviales et d'un bassin de pollution de 500 m³ sur le ban communal de Niederlauterbach ;

7. **Marché n° 2020S0189MPAOC01**, attribué à la société **CECRF LLERENA** pour des formations aux permis BE, C, FIMO / FCO ;

8. **Marché n° 2020T0145EPATS01**, attribué à la société **EUROVIA** pour des travaux de renforcement du réseau d'eau potable et de dévoiement de la conduite d'eau potable dans la rue de Villé sur le ban communal de Châtenois.

APRES avoir entendu les explications du Vice-Président en charge de la commande publique, des achats responsables et des affaires juridiques ;

APRES en avoir délibéré ;

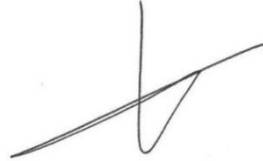
**LA COMMISSION PERMANENTE
A L'UNANIMITE**

- **PREND ACTE** des signatures des 8 actes modificatifs ci-dessus, modifiant les conditions initiales d'exécution des marchés.

Suivent au registre les signatures du Président et du Secrétaire de séance.

POUR EXTRAIT CONFORME
Délibération certifiée exécutoire

Le Président



Frédéric PFLIEGERSDOERFFER

"La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Strasbourg (31 avenue de la Paix, BP 51038, 67070 Strasbourg Cedex) ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois. Pour les requérants résidant outre-mer ou à l'étranger, des délais supplémentaires de recours ont été prévus par le Code de justice administrative."

Accusé de réception en préfecture
067-256701152-20240318-2403003-DE
Date de réception préfecture : 22/04/2024

A - MARCHES ATTRIBUES

Les accords-cadres (contrats comprenant un montant minimum et/ou maximum) sont conclus, sauf disposition contraire, pour une durée de 4 années.

1. Outil commun

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023F0305MPAOC	FOURNITURE DE MATERIELS DE DETECTION POUR RESEAUX ET VOIRIE : EQUIPEMENTS NEUFS, PIECES DETACHEES ET REPARATIONS AFFERENTES	DISTRAME	30 005,79	Estimation : 22 750,00 Minimum : 7 500,00 Maximum : 30 000,00
2023F0312MMNOC	FOURNITURE ET LIVRAISON DE PIECES DETACHEES POUR VEHICULES MULTI-MARQUES	ALSACE ELECTRO DIESEL	58 715,00	Estimation : 60 000,00 Minimum : 30 000,00 Maximum : 300 000,00
2023S0330MPAOC	PRESTATIONS DEJEUNATOIRES ET DINATOIRES LOT 2 : AUTRES EVENEMENTS ORGANISES SUR LE PERIMETRE DU SDEA	(Multi-attributaires) : TRAITEUR SCHWOOB EFFERVESCEANCE	88 702 ,00 95 575,00	Estimation : 100 000,00 Minimum : 30 000,00 Maximum : 200 000,00
2024S0049MPAOC	LOCATION DE MACHINES A AFFRANCHIR CONNECTEES : SIEGE DE SCHILTIGHEIM	FRANCOTYP POSTALIA	1 265,00	4 000,00

2023S0314MMNOC	MISE A DISPOSITION D'ASPIRATRICES EXCAVATRICES AVEC OPERATEUR POUR DES TRAVAUX DE TERRASSEMENTS DIVERS POUR LES REGIONS DE STRASBOURG CENTRE SUD ET ALSACE CENTRALE	(Multi-attributaires) ALTRA ECOTPAS COLAS SOGEA ASPIRTEC	888 500,00 901 000,00 912 200,00 997 500,00 997 500,00	Estimation : 895 000,00 Minimum : 100 000,00 Maximum : 2 000 000,00
2023S321AAOOC	REALISATION DE CAMPAGNES DE MESURES ET DE RECHERCHES D'EAUX CLAIRES PARASITES SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT. LOT 1 : TERRITOIRES CENTRES SUD, NORD ET OUEST	SEMERU	271 670,00	Durée : 3 ans Estimation : 217 650,00 Sans Minimum Maximum : 350 000,00
2023S0359GAOOC	RÉALISATION DE LEVÉS TOPOGRAPHIQUES TERRESTRES. LOT 4 : REALISATION DE LEVÉS TOPOGRAPHIQUES TERRESTRES « GRAND CYCLE DE L'EAU » - SECTEURS CENTRE NORD, CENTRE SUD ET ALSACE CENTRALE	(Multi attributaires) GEOFIT EXPERT CABINET UN POINT SIX	159 245,00 176 880,00	Estimation : 150 000,00 Minimum : 50 000,00 Maximum : 300 000,00
2023S0372GMNOC	PRESTATIONS D'ANALYSES ADN ENVIRONNEMENTAL (ADN-E)	SPYGEN	80 000,00	Estimation : 80 000,00 Sans Minimum Maximum : 80 000,00
2023S0375MMNOC	SUIVI DU LOGICIEL DE GESTION DE L'ACTIVITE DU LABORATOIRE - SOLUTION LABORATOIRE	LIMSEO	90 000,00	Estimation : 22 000,00 Sans Minimum Maximum : 90 000,00
2023S0412MMNO C	MAINTENANCE ET MISE A DISPOSITION DE LICENCES RELATIVES AUX LOGICIELS DE SUPERVISION DES INSTALLATIONS TELEGEREES ET AUX LOGICIELS DE SUPERVISION LOCAUX DES OUVRAGES DU SDEA	ELUTIONS	200 000,00	Durée : 3 ans Estimation : 130 000,00 Sans Minimum Maximum : 200 000,00

2023T0361MPAOC	REAMENAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL AU SIEGE DU SDEA : CLOISON	CLESTRA	55 739,75	58 276,60
2023T0362MPAOC	REAMENAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL AU SIEGE DU SDEA : PLATRERIE	GEISTEL ROBERT	30 264,00	30 264,00
2023T0363MPAOC	REAMENAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL AU SIEGE DU SDEA : PEINTURE	MAYART	4 325,00	4 000,00
2023T0364MPAOC	REAMENAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL AU SIEGE DU SDEA : PARQUET BOIS	ES PARQUET ANDLAUER	3 820,00	3 000,00
2023T0365MPAOC	REAMENAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL AU SIEGE DU SDEA : ELECTRICITE	K3E	59 629,35	93 000,00
2023T0366MPAOC	REAMENAGEMENT DES ESPACES DE TRAVAIL AU SIEGE DU SDEA : CHAUFFAGE, VENTILATION ET CLIMATISATION	ANVOLIA 67	12 974,62	22 000,00
2023F0408AAOOC	FOURNITURE ET LIVRAISON DE CUVES DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE ET ACCESSOIRES. LOT 1 : TERRITOIRES OUEST, EST-MOSELLAN, NORD ET CENTRE-NORD	FRANS BONHOMME	223 245,00	Durée : 4 ans Estimation : 240 085,00 Sans Minimum Maximum : 400 000,00
2023F0409AAOC	FOURNITURE ET LIVRAISON DE CUVES DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE ET ACCESSOIRES. LOT 2 : TERRITOIRES CENTRE SUD ET ALSACE CENTRALE	FRANS BONHOMME	302 780,50	Durée : 4 ans Estimation : 317 665,00 Sans Minimum Maximum : 400 000,00

2. Territoire Centre Nord

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023T0379APACN	PERIMETRE DU BASSIN DE LA SOUFFEL - COMMUNE DE DINGSHEIM - RUE BRASILIA ET RUE DE BERLIN TRAVAUX DE DECONTAMINATION DES TERRES POLLUEES AU FUEL DOMESTIQUE	JEAN LEFEBVRE	77 777,00	140 000,00

3. Territoire Centre Sud

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023S0401APACS	COMMUNE DE GREDELBRUCH - RUE DE LA LIBERATION - ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR LA GESTION INTEGREE DES EAUX PLUVIALES	SEPIA CONSEILS	8 492,50	4 000,00
2023T0332EPACS	PERIMETRE DE MOLLKIRCH - REALISATION D'UN NOUVEAU FORAGE D'EXPLOITATION (MAGLIA F2)	HANGER'S SOHNE BOHR	189 952,51	200 000,00

4. Territoire Nord

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2024S0015AMNTN	PERIMETRE ARGILE ET MODER - MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR DES TRAVAUX DE DERACCORDEMENT DES EAUX PLUVIALES DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	BEREST	39 655,00	54 000,00

2023T0295AMNTN	TRAVAUX DE BRANCHEMENTS PARTICULIERS, PETITES EXTENSIONS ET ENTRETIEN SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT - SECTEUR SAUER - PEHELBRONN	Groupement ARTERE / SOTRAVEST	634 673,50	Estimation : 476 500,00 Minimum : 800 000,00 Maximum : 3 200 000,00
2023T0298AMNTN	TRAVAUX DE BRANCHEMENTS PARTICULIERS, PETITES EXTENSIONS ET ENTRETIEN SUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT - SECTEUR REGION BASSE-ZORN - BISCHWILLER - BANDE RHENANE SUD	Groupement ARTERE / ARTERE SUD	550 874,50	Estimation : 476 500,00 Minimum : 800 000,00 Maximum : 3 200 000,00
2023T0315APATN	PERIMETRE DE NIEDERBRONN-LES-BAINS - TRAVAUX DE CHEMISAGE POUR L'ELIMINATION DES EAUX CLAIRES PARASITES (ECP) PAR CHEMISAGE STRUCTURANT ET MANCHETTES - REFECTION DES BRANCHEMENTS	REHA ASSAINISSEMENT	197 694,00	261 480,00

5. Territoire Ouest

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023T0329MMNTO	PERIMETRE DE DIEMERINGEN ET ENVIRONS : COMMUNE DE WALDHAMBACH. RENOVATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DE DEUX TRONÇONS DU COLLECTEUR DES EAUX USEES	WENDLING TP	310 461,00	320 000,00
2023T0352AMNTO	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT PAR MISE A DISPOSITION DE MOYENS EN ENGIN, EN PERSONNELS, EN FOURNITURES ET PRESTATIONS DANS LA REGION DE SAVERNE-ZORN-MOSSEL	KARCHER	1 522 883,00	Estimation : 981 600,00 Minimum : 450 000,00 Maximum : 1 800 000,00

2023T0354APATO	PERIMETRE DU PAYS DE MARMOUTIER-SOMMERAU. TRAVAUX D'ELIMINATION DES EAUX CLAIRES PARASITES (ECP) PAR CHEMISAGE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	TELEREP EST	173 583,00	150 205,00
2023T0355EMNTO	PERIMETRE DE LA REGION DE SAVERNE-MARMOUTIER : COMMUNE D'OTTERSWILLER. RENFORCEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	SOTRAVEST	164 946,00	180 000,00
2023T0368APATO	PERIMETRE DE LA VALLEE DE LA SARRE-SUD : COMMUNES DE BURBACH, RIMSDORF, SARRE-UNION, SARREWERDEN ET SCHOPPERTEN. TRAVAUX D'ELIMINATION DES EAUX CLAIRES PARASITES (ECP) PAR CHEMISAGE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT	TELEREP EST	113 293,00	120 000,00
2023T0377EMNTO	PERIMETRE DE LA REGION DE SAVERNE-MARMOUTIER : COMMUNES DE FURCHHAUSEN ET WALDOLWISHEIM. RENOUVELLEMENT STRUCTURANT DU RESEAU INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE	JEAN LEFEBVRE	267 947,50	325 000,00

6. Territoire Alsace Centrale

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2024T0011EMNTS	PERIMETRE DE L'ILL AU VIGNOLE : COMMUNE DE CHATENOIS - LIEU DIT DU CHEMIN MITTELMUEHLWEG. POSE D'UNE CONDUITE D'EAU POTABLE	SPEYSER	68 670,00	55 575,00

2023S0323AAOTS	REALISATION DE CAMPAGNES DE MESURES ET DE RECHERCHES D'EAUX CLAIRES PARASITES SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - TERRITOIRE ALSACE CENTRALE	SEMERU	311 640,00	Estimation : 253 900,00 Sans Minimum Maximum : 350 000,00
2023S0391EAOTS	MISE A DISPOSITION DE MOYENS EN ENGIN ET EN PERSONNELS POUR DES TRAVAUX DE TERRASSEMENT DIVERS SUR LE SECTEUR OUEST DU TERRITOIRE ALSACE CENTRALE	SPIESS	421 905,80	Durée : 18 mois Estimation : 439 330,00 Minimum : 100 000,00 Maximum : 500 000,00
2023T0302APATS	PERIMETRE DU RIED DE MARCKOLSHEIM. CONSTRUCTION D'UN BASSIN DE POLLUTION DE 800 M3 ET RENOUELEMENT DE LA STATION DE REFOULEMENT	SOGEA	1 761 326,50	1 900 000,00
2023T0307MPATS	PERIMETRES DE BENFELD ET ENVIRONS ET DE BENFELD-ERSTEIN SUD : COMMUNE DE WESTHOUSE. RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE - RENOVATION DES BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT - CHEMISAGE DU COLLECTEUR D'ASSAINISSEMENT	DENNI LEGOLL	351 330,90	353 000,00
2023T0308MMNTS	PERIMETRES DE STOTZHEIM ET ENVIRONS ET DU PIEMONT DE BARR : COMMUNE DE HEILIGENSTEIN. RENFORCEMENT DU COLLECTEUR D'ASSAINISSEMENT ET RENOVATION DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE	OLRY ARKEDIA	274 610,56	326 000,00

2023T0324MMTS	PERIMETRES DE BENFELD-ERSTEIN SUD ET DE BENFELD ET ENVIRONS : COMMUNE DE HUTTENHEIM. RENOUELEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT	VA BTP	209 999,85	241 813,00
2023T0351APATS	PERIMETRE DU RHIN : COMMUNE DE GERSTHEIM. REHABILITATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT PAR CHEMISAGE	AXEO TP GENNEVILLIERS	134 745,00	230 000,00
2023T0393EMNTS	PERIMETRE DU RIED DE MARCKOLSHEIM : COMMUNES DE HEIDOLSHEIM ET D'OHNNENHEIM. RENFORCEMENT DU RESEAU D'ALIMENTATION D'EAU POTABLE	DENNI LEGOLL	273 372,50	295 916,00

7. Territoire Est Mosellan

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023S0322AAOEM	REALISATION DE CAMPAGNES DE MESURES ET DE RECHERCHES D'EAUX CLAIRES PARASITES SUR LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT - TERRITOIRES NORD ET EST MOSELLAN	OPXYA CONSEIL	238 280,00	156 835,00
2023T0384EPAEM	COMMUNE DE BAERENTHAL - RENOUELEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DES BRANCHEMENTS PARTICULIERS	SOTRAVEST	239 489,00	235 000,00

8. Territoire Sauer Kabach

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023S0288GPASK	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE RELATIVE AU PROJET DE RESTAURATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE AU DROIT DE L'ETANG DU FLECKENSTEIN A LEMBACH	ARTELIA	93 900,00	72 000,00

9. Territoire Zorn Moder

Numéro	Objet	Attributaire	Montant €HT	Estimation €HT
2023S0319GPAZM	COMMUNE DE HERRLISHEIM - MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE DE TRAVAUX POUR LA REDYNAMISATION DU KLEINBACH	ARTELIA	45 510,00	33 000,00
2023T0262GPAZM	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET RENATURATION DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DU JAEGERBAECHEL. LOT 1 : LUTTE CONTRE LES INONDATIONS SUR LES COMMUNES DE MORSCHWILLER ET OHLUNGEN	GCM	589 841,50	885 000,00
2023T0263GPAZM	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET RENATURATION DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DU JAEGERBAECHEL. LOT 2 : LUTTE CONTRE LES INONDATIONS SUR LES COMMUNES DE DAUENDORF ET DE UHLWILLER	GCM	493 845,00	758 000,00

2023T0264GPAZM	LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET RENATURATION DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DU JAEGERBAECHEL. LOT 3 : TRAVAUX DE RESTAURATION (SCHWEIGHOUSE SUR MODER, OHLUNGEN)	SETHY	68 316,30	74 000,00
----------------	--	--------------	-----------	-----------

B - ACTES MODIFICATIFS

Actes modificatifs signés dans le cadre des délégations de fonctions

1. Marché n° 2023T0089GPASK01

Commune de Rountzenheim. Travaux d'aménagement d'un ouvrage de franchissement de l'Eberbach, attribué à la société SAERT le 15 juin 2023, pour un montant de 59 762,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Lors des travaux de réalisation d'une passerelle de passage agricole sur le cours d'eau de l'Eberbach à Rountzenheim, des ajustements ont du être réalisés pour permettre le passage des engins forestiers induisant une quantité d'acier structurelle plus importante que prévu initialement.

Afin de permettre le bon règlement des sommes dues au titre de l'exécution du marché n° 2023T0089GPASK01, le montant maximum dudit marché est relevé à 63 915,50 € HT, soit une augmentation de 4 153,50 € HT.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Augmentation du montant du marché	4 153,50	6,95	6,95	Sans objet

2. Marché n° 2020F0256MPAOC01 - Avenant n° 2

Fourniture et livraison de pneumatiques et prestations accessoires pour poids lourds, attribué à la société CONTITRADE le 5 février 2021, pour un montant maximum de 95 000,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Afin de permettre le bon déroulement de la procédure visant à renouveler l'accord-cadre n° 2020F0256MPAOC01, le montant maximum de ce marché, initialement fixé à 95 000,00 € HT, est relevé à 104 500,00 € HT, soit une augmentation de 10 % du montant maximum initial.

Pour rappel l'avenant n° 1 avait pour objet la révision exceptionnelle des prix des positions au bordereau des prix unitaires. Cet avenant n° 1 n'avait aucun impact financier.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Augmentation du montant du marché	9 500,00	10,00	10,00	Sans objet

3. Marché n° 2021T0161MPATS01

Commune de Diebolsheim, rue Jean de Beaumont. Renforcement et renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement, attribué à la société OLRV ARKEDIA le 30 juillet 2021, pour un montant de 461 429,32 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

L'augmentation des prix des matériaux, de la hausse de l'énergie et du transport, en 2021-2022, a eu un impact dans l'exécution du marché. Le titulaire a signalé au pouvoir adjudicateur cette augmentation et a fait parvenir une demande d'indemnisation exceptionnelle sur le fondement de la théorie de l'imprévision.

Un accord sur le calcul de l'indemnisation a été arrêté suite à la réunion du 13 octobre 2023. Il a alors été convenu d'évaluer la demande présentée au regard de l'indice de révision applicable à ce chantier : TP10A.

Le présent avenant prend acte d'une indemnisation exceptionnelle.

L'accord entre le SDEA et le titulaire est formalisé par le présent avenant. Le montant de l'indemnisation exceptionnelle, basé sur l'évolution de l'indice TP10A sur la durée d'exécution du marché, est arrêté à 31 767,69 € HT.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Indemnisation exceptionnelle	31 767,69	6,88	6,88	Sans objet

4. Marché n° 2021T0389EPATS01

Ville de Sélestat. Rénovation et renforcement du réseau d'eau potable dans les rues suivantes : chemin de Bergheim ; rue de Thannenkirch ; rue Andlauer ; boulevard Paul Cuny, attribué à la société OLRV ARKEDIA le 10 février 2022, pour un montant de 658 780,06 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

L'augmentation des prix des matériaux, de la hausse de l'énergie et du transport, en 2021-2022, a eu un impact dans l'exécution du marché. Le titulaire a signalé au pouvoir adjudicateur cette augmentation et a fait parvenir une demande d'indemnisation exceptionnelle sur le fondement de la théorie de l'imprévision.

Un accord sur le calcul de l'indemnisation a été arrêté suite à la réunion du 13 octobre 2023. Il a alors été convenu d'évaluer la demande présentée au regard de l'indice de révision applicable à ce chantier : TP10A.

Le présent avenant prend acte d'une indemnisation exceptionnelle.

L'accord entre le SDEA et le titulaire est formalisé par le présent avenant. Le montant de l'indemnisation exceptionnelle, basé sur l'évolution de l'indice TP10A sur la durée d'exécution du marché, est arrêté à 40 844,18 € HT.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Indemnisation exceptionnelle	40 844,18	6,20	6,20	Sans objet

5. Marché n° 2023T0068EMNTN01

Commune de Drusenheim. Rénovation du réseau d'eau potable dans la rue de Limoges, attribué à la société EUROVIA le 1^{er} juin 2023, pour un montant de 159 532,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Dans le cadre d'un projet de voirie et d'enfouissement des réseaux secs, des travaux de rénovation du réseau d'eau potable dans la rue de Limoges à Drusenheim sont réalisés en amont.

Cependant, la commune a souhaité renforcer une partie du réseau actuellement en diamètre 60 mm par une conduite en diamètre 200 mm, dans le cadre d'un futur lotissement. Ce choix a été effectué après l'attribution du marché, entraînant un surcoût et nécessitant la passation du présent avenant.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Prestations supplémentaires	22 920,00	14,37	14,37	Sans objet

6. Marché n° 2020T0037APATN01 - Avenant n° 2

Commune de Niederlauterbach. Construction d'une station de traitement des eaux usées et pluviales et d'un bassin de pollution de 500 m³, attribué au groupement SOURCES (mandataire) / DATOO / ROTT le 18 janvier 2021, pour un montant de 4 086 949,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

En cours d'exécution du marché de construction de la nouvelle station d'épuration de Niederlauterbach, différentes adaptations ont été nécessaires. Certaines prestations, n'ayant pas été réalisées, ont engendré une baisse du volume des travaux et d'autres ont été réalisées pour améliorer le fonctionnement de la station.

Les principales prestations qui n'ont pas été réalisées concernent les points ci-dessous et sont d'un montant en moins-values de 109 555,21 € HT :

- la modification des mesures de protection des travailleurs contre la COVID 19, qui ont été levées en cours d'exécution ;
- la bonne portance du fond de fouille qui n'a pas nécessité d'augmenter l'épaisseur de la couche de forme ;

- la modification du calendrier d'exécution des travaux, en dehors de la période de migration des amphibiens, qui n'a pas rendu nécessaire l'installation d'une bâche de protection autour du chantier ;
- la modification de l'alimentation en air surpressé des rampes d'aérations ;
- la modification de la forme de la cuve de stockage de chlorure ferrique.

D'autres prestations ont été réalisées pour améliorer le fonctionnement de la station, protéger le milieu récepteur, réaliser des économies d'énergie ou améliorer les conditions d'exploitation et sont d'un montant en plus-values de 90 136,68 €

Pour rappel l'avenant n° 1 portait sur la modification de la répartition des montants entre les membres du groupement et une correction dans la formule de calcul dans la DPGF.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Adaptation du projet	- 19 418,53 <i>Avenant 1 : 9 168,00</i>	- 0,50 <i>Avenant 1 : 0,22</i>	- 0,28	50 jours

7. Marché n° 2020S0189MPAOC01

Formations aux permis BE, C, FIMO / FCO, attribué à la société CECRF LLERENA le 1^{er} octobre 2023, pour un montant de maximum 161 000,00 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

L'avenant n° 1 augmente le montant maximum du marché de 9,94 % (177 000,00 € HT au lieu de 161 000,00 € HT) pour se laisser le temps de mener la procédure de renouvellement du marché.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Augmentation du montant maximum	16 000,00	9,94	9,94	Sans objet

8. Marché n° 2020T0145EPATS01

Commune de Châtenois. Renforcement et dévoiement de la conduite d'eau potable - Rue de Villé, attribué à la société EUROVIA le 19 juin 2020, pour un montant de 87 456,50 € HT.

Contexte de l'acte modificatif :

Différentes contraintes et anomalies ont été rencontrées sur l'ensemble du chantier cité en objet, notamment la pose d'un réseau d'assainissement pour le raccordement d'un quartier d'habitations.

La proposition du présent avenant concerne les points suivants :

- le repérage de réseaux existants ;
- les terrassements nécessaires à l'exécution des travaux ;
- la mise à disposition d'une installation de pompage pour l'assèchement de la tranchée ;
- la fourniture de canalisation fonte de DN 250 mm sur 105 ml ;
- les remblais nécessaires pour le comblement de la fouille ;
- les frais de contrôles liés à la réalisation du chantier.

Objet de l'acte modificatif	Montant de l'acte modificatif €HT	% de variation	% de variation globale	Délai supplémentaire
Travaux supplémentaires	5 233,43	5,98	5,98	Sans objet